



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.168/1
5 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES DE 1993
POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS
AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT
2 et 3 novembre 1993

RAPPORT DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES DE 1993
POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AUX ACTIVITES
DE DEVELOPPEMENT

1. Par sa résolution 45/215 du 21 décembre 1990, l'Assemblée générale a décidé, notamment, que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.

A. Ouverture et durée de la Conférence

2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, les 2 et 3 novembre 1993.
3. Elle a été ouverte par le Secrétaire général.

B. Participants

4. Ont participé à la Conférence les représentants des gouvernements des Etats ci-après :

Afghanistan, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Koweït, Lesotho, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Samoa, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zimbabwe.

5. Ont également participé à la Conférence les représentants des organes et organismes ci-après de l'ONU, d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées :

Office des Nations Unies à Vienne, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour la population, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Centre des Nations Unies pour les établissements humains, Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial, Bureau de New York des commissions régionales.

C. Election du Bureau

6. La Conférence a élu par acclamation M. Byung Yong Soh (République de Corée) président de la Conférence et M. Amine Khene (Algérie), S. E. M. Slavi Zh. Pashovski (Bulgarie) et M. Peter Post (Pays-Bas) vice-présidents.

D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général contenant l'état, au 30 juin 1993, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 1992 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.160/2);

b) Informations de base sur les programmes et fonds à l'intention de la Conférence des Nations Unies de 1993 pour les annonces de contributions aux activités de développement.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a entendu les annonces de contributions faites par un certain nombre de gouvernements à un ou plusieurs programmes et fonds et a également pris note du fait que plusieurs gouvernements, qui n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leur contribution, se proposaient d'en informer le Secrétaire général aussi tôt qu'ils pourraient le faire après la clôture de la Conférence.
